



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E135028

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2026

ÉDITÉ LE 03/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/2011  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 29/08/2023  
10 000

Raison sociale : EURL ALEX ENTREPRISE

46 RUE DES ALLIES  
59700 MARCQ-EN-BAR1/4UL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURCOING 532 592 219

Téléphone : 03 61 05 71 79  
Portable : 06 19 67 83 11

Fax :

Siret : 532 592 219 00044

Site Internet : www.alex-entreprise.fr

Code NACE : 4322A

E-mail : contact.alexentreprise@gmail.com

Numéro caisse de congés payés : 3057872-001-

Responsabilité légale :  
DESCHASSINES ALEXANDRE GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55574994

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55574994

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE   | 12/02/2025           |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 03/04/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 05/04/2023         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 05/04/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.